

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie le onze janvier deux mil dix-huit à vingt heures

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Aménagement du centre bourg
- 2 - Devis Self Signal
- 3 - Rythmes scolaires
- 4 - Retirer la délibération n°2017-068 du 10 novembre 2017 concernant achats jeux
- 5 - Illuminations de Noël

QUESTIONS DIVERSES

SÉANCE DU 11 JANVIER 2018

L'AN DEUX MIL DIX-HUIT, le onze janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de Maisoncelles du Maine s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Didier GENDRON, Maire.

Etaient présents : M. Didier GENDRON, Mme Brigitte RUAULT, M. Joël TESTIER, , Mme Sylvie GUIARD, M. Jürgen VERLEUR, M. Emmanuel VIOT, M. Philippe PLU, Mme Maryline GÉNIER, M. Christophe LIVET, M. François BERSON, Mme Annick COLIN.

Etaient absents excusés : M. Sébastien LÉVÊQUE, M. David GOUGEON, M. Rudy OSMONT

Etait absente non excusée : Mme S. GAREL

Secrétaire de séance : Mme Annick COLIN

Monsieur le Maire apporte un complément à l'ordre du jour n°4 de la réunion de conseil du 1^{er} décembre 2017. Suite à la dissolution du budget assainissement, un excédent de 38 093.97€ est transféré au budget commune.

Monsieur le Maire rappelle que le compte-rendu de la réunion du 01 décembre 2017 a été approuvé à l'unanimité

1 - AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que les travaux de la tranche conditionnelle n°2, rue du Maine, s'élèveraient à 81 407.50€HT au lieu de 123 086.50€ initialement prévu. Cette différence s'explique par une modification des travaux (mis en place de deux plateaux, parking cimetièrre et rehaussement des trottoirs au niveau du cimetièrre). En option, l'enrobement du parking de la salle polyvalente s'élèverait à 5459.00€HT.

Après délibération, les membres du conseil municipal valident la modification des travaux pour un montant de 81 407.50€HT et autorisent Monsieur le Maire à signer tout document s'y référant.

2 - DEVIS SELF SIGNAL

Monsieur le Maire a effectué une demande de devis pour la mise en place de plots solaires ainsi que pour un panneau de signalisation composé de sept lattes bandeau pour indiquer la salle polyvalente, le complexe sportif, le parking poids lourds, le cimetièrre, l'espace astronomie, le plan d'eau et l'espace tri sélectif. Des autres panneaux de signalisation seront installés à différents endroits sur la commune pour indiquer la mairie, l'école et le distributeur à pains. Ce devis s'élèverait à 3 930.55€. De plus, le prix du plot lumineux s'élèverait à 54.47€HT.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que d'autres devis vont être demandés à différentes sociétés.

3 - RETIRER LA DÉLIBÉRATION N° 2017-068 DU 10 NOVEMBRE 2017 CONCERNANT ACHATS JEUX

Monsieur le Maire explique qu'il a reçu un courrier de la Préfecture du service du contrôle de légalité afin que l'on retire la délibération n°2017-068 concernant l'achat des jeux pour la garderie effectué par Sonia LEBREC, ATSEM, pour un montant de 77.35€. Le service du contrôle de légalité nous informe que l'enregistrement de ces frais sur une régie existante autorisant ce type d'acquisition permettrait de régulariser cette situation, ce qui n'est pas le cas. Monsieur le Maire explique qu'il sera dans l'obligation de demander le remboursement à l'agent Sonia LEBREC. Après délibération, les membres acceptent de retirer la délibération n°2017-268 concernant le remboursement de l'agent de l'acquisition des jeux pour la garderie sachant que la commune ne possède pas de régie.

4 - ILLUMINATIONS DE NOËL

Monsieur le Maire demande que la commission « bâtiments » prenne en charge les illuminations de Noël.

QUESTIONS DIVERSES

1 - Restauration scolaire

Monsieur le Maire informe qu'il a rencontré un commercial de la société CONVIVIO, restauration collective, afin d'avoir plus de renseignements sur la composition des repas, le prix ainsi que le service proposé, dans le cas où le restaurant « l'Olivier » n'aurait pas souhaité continuer à confectionner les repas pour le restaurant scolaire. Cependant, la préparation des repas du restaurant scolaire continue de s'effectuer par le restaurant « l'Olivier ».

2 - Terrain

Lors de la réunion du conseil municipal du 10 novembre 2017, l'acquisition de terrain était un projet d'investissement pour l'année 2018 dans le cadre d'un futur lotissement. Monsieur le Maire informe les membres qu'il va étudier la possibilité d'acquérir la parcelle section A n°554 pour une surface de 5 871m² située à la sortie de la commune rue du Maine.

Séance levée à 20h40

Prochaine réunion de conseil :

- Jeudi 15 février 2018 à 20h00
- Vendredi 16 mars 2018 à 20h30
- Jeudi 26 avril 2018 à 20h00

Réunion commission finances : lundi 19 février 2018 à 20h00